

**Présents :** Michel THIRY, Paul GROOS, André SAMU (groupe PARLUX)

**Excusé :** Jean-Marie FIVET (CP LUX)

*Appel à candidatures <sup>(1)</sup>*

---

Les membres présents débattent des points suivants :

- **P.V. de la dernière réunion** : Approuvé à l'unanimité.
  - **Correspondances**
    1. AWBB
      - Néant
    2. Clubs :
      - 1500 : problème rencontres week-end (référence au PC 54 – point III)
      - 0169 SFX St-Michel Verviers (LGE) : concerne PM12 - nous prenons connaissance de sa remarque.
      - 0400 Nivelles (BBW) : concerne avis relatif au PC 59 - réponse fournie par Paul Groos
    3. Membres :
      - Néant
    4. Club(s) en retard de paiement :
      - Deux clubs concernés. La situation a été régularisée
  - **Commentaires sur les PV des réunions (instances régionales et provinciales)**
    1. **Commission Législative** (Paul Groos) :
      - Réunion du mercredi 8/02/2012 à Jambes : Notre représentant nous informe des pistes de travail suggérées par les représentants des provinces.
    2. **Commission Financière** (André Samu)
      - Reçu bilan 2011.
    3. **Conseil d'Administration** : Néant
    4. **Autres** : Néant
  - **Echanges de point de vue**
    1. Le groupe prend connaissance du document de travail établi par la Commission Législative, Un premier avis est donné par le groupe, sur les textes présentés et seront soumis par notre représentant lors de la prochaine réunion, prévue le mercredi 07 mars (14h30) à Bruxelles.
  - **Divers**
    1. Egalité des chances : Promotion « sport féminin » Gare des Guillemins à Liège le 8 mars.
  - Réunion clôturée à 20 h 15  
**Prochaine réunion** : A définir en fonction des besoins de l'actualité.
- 

**Pour le groupe des Parlementaires du Luxembourg** : le Secrétaire, André SAMU  
Tél. 063 45 67 97 | G.S.M : 0476 40 8318 | E-Mail : [samu-andre@skynet.be](mailto:samu-andre@skynet.be)

---

<sup>(1)</sup> Le groupe PARLUX maintient son appel URGENT à candidature pour remplir une fonction au sein du Groupe en conformité aux tâches et compétence fixé par le PA 49 Bis. Le président du groupe reste à disposition des éventuels candidats pour renseigner tout complément d'information sur cette fonction.